

NOTES :
 - Toutes cotes et mesures sont à contrôler sur place avant réalisation et sont sous la responsabilité de l'entreprise

- Légende :
- Limites parcellaires du projet
 - Courbes de niveaux existantes
 - Eléments existants
 - Eléments projetés
 - Revêtement imperméable
 - Strate herbacée basse (hors montant compensatoire)
 - Toiture végétalisée (hors montant compensatoire)
 - - - Claustra
 - Haies vives / arbustes conservés
 - Haies vives multi-spécifiques indigènes proposées - env. 38 m²
 - Arbres existants conservés
 - Feuillus projetés - Tige
 - Couronne à moyen terme (10 - 15 ans)

Montant compensatoire accepté selon valeurs compensatoires ville de Nyon									
Montant à compenser : CHF 14 328,00									
1 REMPLACEMENT COMPENSATOIRE									
1.1 Fourniture des arbres									
prix BAA SA maximum, avec motte, tige jusqu'à 250 cm									
Numéro	Abrév.	Espèce	Forme	Motte/Conteneur	Taille	Unité	Qté	Prix U	Total
	Ame.Ba	AmeLanchier 'Ballerina'	Tige	Motte	25-30	pce	2	CHF 3 670,00	CHF 7 340,00
Sous total 1.1 - Fourniture des arbres									CHF 7 340,00
1.2 Plantation arbres									
max. 40% du prix de fourniture, y-compris l'entretien pendant 2 ans									
									soit: CHF 2 936,00
Sous total 1.2 - Plantation des arbres									CHF 2 936,00
Sous total 1 - REMPLACEMENT COMPENSATOIRE									
2 AUTRES MESURES D'INTERET POUR LA NATURE									
max. 1/3 de la valeur compensatoire soit:									
									CHF 4 773,33
2.1 Fourniture haie indigène									
	Motte/Conteneur	Groupe BAA	taille	Unité	Qté	Prix unitaire	Total		
Prix BAA pour les arbustes pour des tailles max.125-150									
min.5 espèces arbustives									
max. 30% d'espèces persistantes									
% projet 14%									
max. 20% d'arbustes ornementaux (variétés horticoles)									
% projet 12%									
Arbustes indigènes									
Persistants									
Espèce	Colonne1	Colonne2	Groupe BAA	Taille	Unité	Qté	Prix U	Total	
1	Ilex aquifolium		Motte	8	125-150	pce	5	CHF 233,00	CHF 1 165,00
						Total	5		
Caduques									
Espèce	Colonne2	Colonne3	Groupe BAA	Taille	Unité	Qté	Prix U	Total	
4	Corylus avellana & cultivars		Motte	3	125-150	pce	11	CHF 56,00	CHF 616,00
5	Cornus mas		Motte	5	125-150	pce	10	CHF 90,00	CHF 900,00
6	Sambucus nigra		Motte	3	125-150	pce	6	CHF 56,00	CHF 336,00
7	Carpinus betulus et cultivars		Motte	5	125-150	pce	4	CHF 90,00	CHF 360,00
						Total	31		
Sous total 2.1 - Fourniture des arbustes									CHF 3 377,00
2.2 Plantation haie indigène									
max. 40% du prix de fourniture, y-compris l'entretien pendant 2 ans									
									soit: CHF 1 350,00
Sous total 2.2 - Plantation des arbustes									CHF 1 350,00
Sous total 2 - AUTRES MESURES D'INTERET POUR LA NATURE									
									Accepté ville de Nyon
									CHF 4 773,33
3 HONORAIRES POUR LA REALISATION DU PROJET									
10% des frais de fourniture des végétaux ligneux si l'auteur du projet est un architecte paysagiste.									
									soit: CHF 734,00
Sous total 3 - HONORAIRES POUR LA REALISATION DU PROJET									CHF 734,00
4 HONORAIRES POUR LE SUIVI DU PROJET									
10% des frais de fourniture des végétaux ligneux pour le suivi des mesures. Jusqu'à la réception définitive à n+2 si valeur de compensation > CHF 50'000.- et si l'entreprise assurant le suivi est différente de celle réalisant les différentes mesures.									
									soit: CHF 734,00
Sous total 4 - HONORAIRES POUR LE SUIVI DU PROJET									CHF 734,00
Total montant compensatoire accepté par la ville de Nyon :									CHF 16 471,80

ARBRES CONSERVES ET A PROTGER								
N.	ESPECE	CIRC. TRONC (cm)	DIAM. TRONC (cm)	CLASSE	ETAT SANIT.	SITUATION	INDICE	VALEUR
3	Carpinus betulus et cultivars	180	57,3	6	9	10	72,0	38 880,00
4	Taxus baccata	180	57,3	9	6	10	72,0	38 880,00
5	Ficus carica	10	3,2	0	8	10	#N/A	#N/A
6	Salix caprea & cultivars	15	4,8	0	8	10	#N/A	#N/A
7	Ilex aquifolium	85	27,1	9	2	10	25,6	4 608,00
TOTAL								82 368,00

ARFOLIA
 Architecture Paysagère

Rte de Thonon 152B, 1222 Vésenaz
 +41 22 349 33 10
 contact@arfolia.ch | arfolia.ch
 Genève | Vaud | France

Yves Messerli Architecte
 Route de Rolle 1
 1182 - Gilly

**PROJET D'EXTENSION
 D'UNE VILLA**

Chemin du Vallon 21, 1260 - Nyon
 Parcelle n° 1233

**Plan de projet des
 plantations compensatoires**

No° CAMAC 235497

MODIFICATION	DESS.	DATE	REV.
Création	VIEN	03.10.2024	P01
Mise à jour	VIEN	10.10.2024	P02
Mise à jour	VIEN	15.10.2024	P03

ECHELLE 1:200 DIMENSION A3 NORD

CODE DOSSIER	PHASE	AUTEUR	N°	REVISION
MESS0101 - 73 - AFS - D504 - P03				

M. ET MME MORIER

Relevé de dendrologie

ADRESSE DU PROJET

Chemin du Vallon, 21
1260 - Nyon
Parcelle N° : 1233

ARCHITECTE: YVES MESSERLI ARCHITECTES

Route de Rolle 1
1182- Gilly

ARCHITECTE PAYSAGISTE: ARFOLIA - NYON

M. Thomas Bonnier
Route de Divonne 50B
1260 Nyon

No° CAMAC 235497

MESS0101-71-AFS-T301-P02 Rapport diagnostic_dendrologie

Création du document	20.09.2024	P01
Mise à jour du rapport	26.09.2024	P02
Mise à jour du rapport	03.10.2024	P03
Mise à jour du rapport	10.10.2024	P04
Mise à jour du rapport	15.10.2024	P05

01 SITUATION



Toutes cotes et mesures sont à contrôler sur place avant réalisation et sont sous la responsabilité de l'entreprise

ARFOLIA
Architecture Paysagère

Yves Messerli Architecte
Route de Rolle 1
1182 - Gilly


**PROJET D'EXTENSION
D'UNE VILLA**

Chemin du Vallon 21, 1260 - Nyon
Parcelle n° 1233

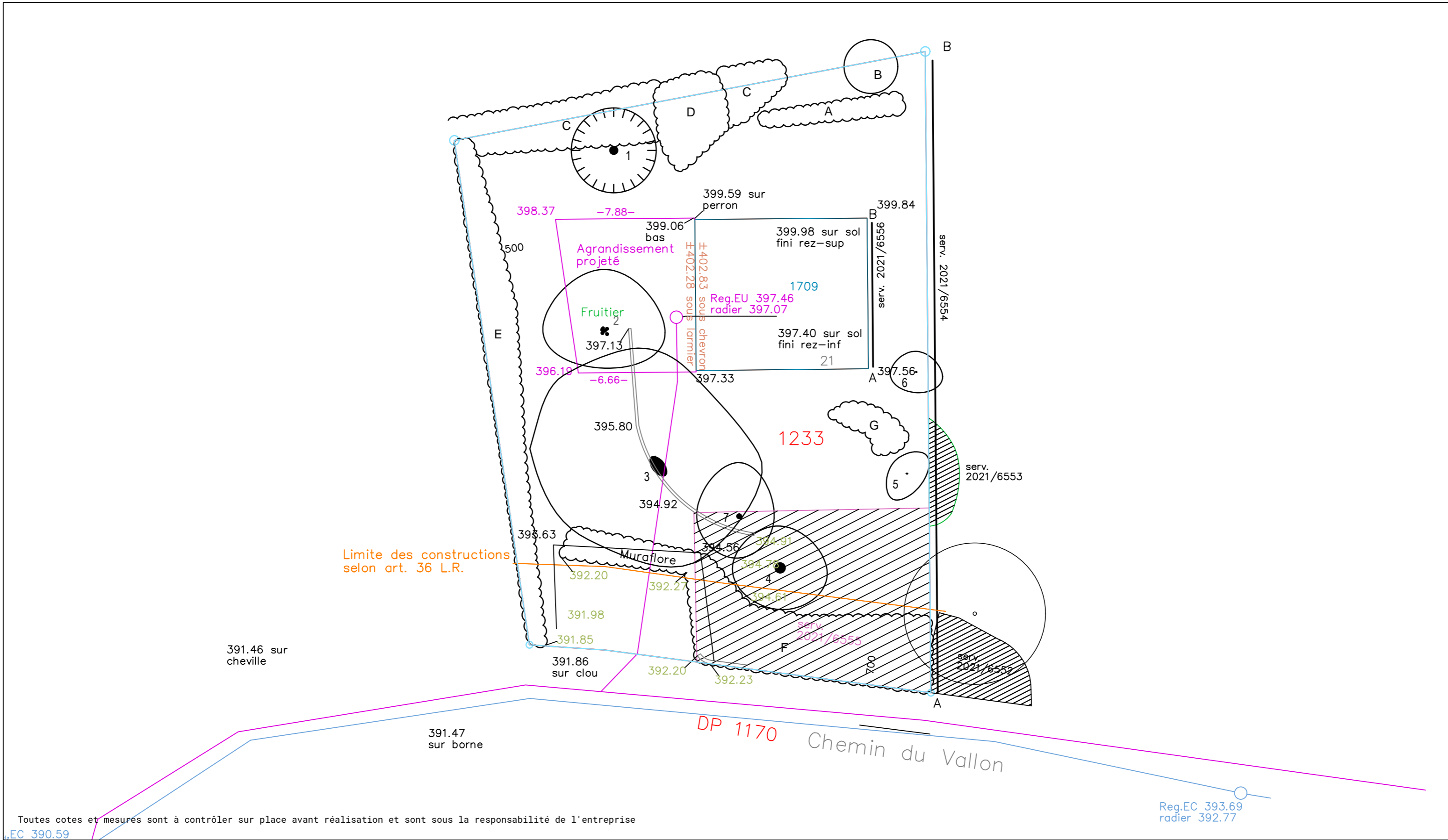
Orthophoto

Rte de Thonon 152B, 1222 Vésenaz
+41 22 349 33 10
contact@arfolia.ch | arfolia.ch
Genève | Vaud | France

MODIFICATION	DESS.	DATE	REV.
Création	VIEN	20.09.2024	P01

ECHELLE 1:200 DIMENSION A3 NORD 

CODE DOSSIER	PHASE	AUTEUR	N°	REVISION
MESS0101	— 33 —	AFS	— D501 —	P01



Toutes cotes et mesures sont à contrôler sur place avant réalisation et sont sous la responsabilité de l'entreprise
 EC 390.59

Yves Messerli Architecte
 Route de Rolle 1
 1182 - Gilly

**PROJET D'EXTENSION
 D'UNE VILLA**
 Chemin du Vallon 21, 1260 - Nyon
 Parcelle n° 1233

**Plan de la végétation
 existante**

MODIFICATION	DESS.	DATE	REV.
Création	QUIG	19.09.2024	P01
Mise à jour	VIEN	03.10.2024	P02
Mise à jour	VIEN	10.10.2024	P03
Mise à jour	VIEN	12.10.2024	P04

ECHELLE 1:200 DIMENSION A3 NORD

CODE DOSSIER	PHASE	AUTEUR	N°	REVISION
MESS0101	- 33 -	AFS	- D502 -	P04

02 GLOSSAIRE

Valeur esthétique / état sanitaire

Cette valeur est définie selon les normes de l'USSP.

- **10 points** : Beaux arbres solitaires, en allées ou en groupes, protégés par des lois ou des règlements, arbres historiques ou monuments naturels, d'une grande importance quant à leur rareté, leur forme ou leur emplacement dans une ville, un village ou dans un site.
- **9 points** : Arbres isolés, en allées ou en groupes, importants pour la beauté d'une ville, village ou d'un site ou se trouvent dans des zones protégées, sains, vigoureux. Ensemble d'arbres où l'enlèvement d'un sujet porte préjudice à l'unité.
- **8 points** : Sujets sains et vigoureux.
- **7 points** : Sujets sains et vigoureux mais légèrement endommagés par la taille ou lors d'un accident.
- **6 points** : Sujets sains à croissance moyenne.
- **5 points** : Sujets sains, à croissance moyenne, difformes.
- **4 points** : Sujets à croissance faible mais qui peuvent survivre encore un certain temps.
- **3 points** : Sujets à croissance faible, endommagés, présentant des parties pourries, des troncs évidés, etc.
- **2 points** : Sujets sans force, endommagés, peu viables.
- **1 point** : Sujets présentant un danger pour les personnes ou les biens.
- **0 point** : Sujets mort.

Date du diagnostic : 03 septembre 2024

03 FICHE PATRIMOINE ARBORÉ

1. *Picea omorika* - Epicéa de Serbie

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Port libre
CIRCONFERENCE A 1 M DU SOL	1.40 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	12.00 m
DIAMETRE DE LA COURONNE	4.80 m
HAUTEUR DU FUT	3.00 m

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Sénescent
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Moyenne
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Mauvais
ETAT MECANIQUE	Mauvais
ETAT SANITAIRE	Moyen

Diagnostic : Arbre étêté présentant des nombreux signes de dépérissement.

Préconisations : Arbre à abattre compte tenue de son mauvais état sanitaire.
Arbre situé dans la zone de dépôt.

Potentiel d'avenir : Court terme (< à 10 ans).

Valeur USSP : 3



2. Prunus japonica - Prunier du Japon (cépée)

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Port libre
CIRCONFERENCE A 1 M DU SOL	2.40 m composé de 6 troncs de 0.45 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	5.00 m
DIAMETRE DE LA COURONNE	6.00 m
HAUTEUR DU FUT	1.50 m

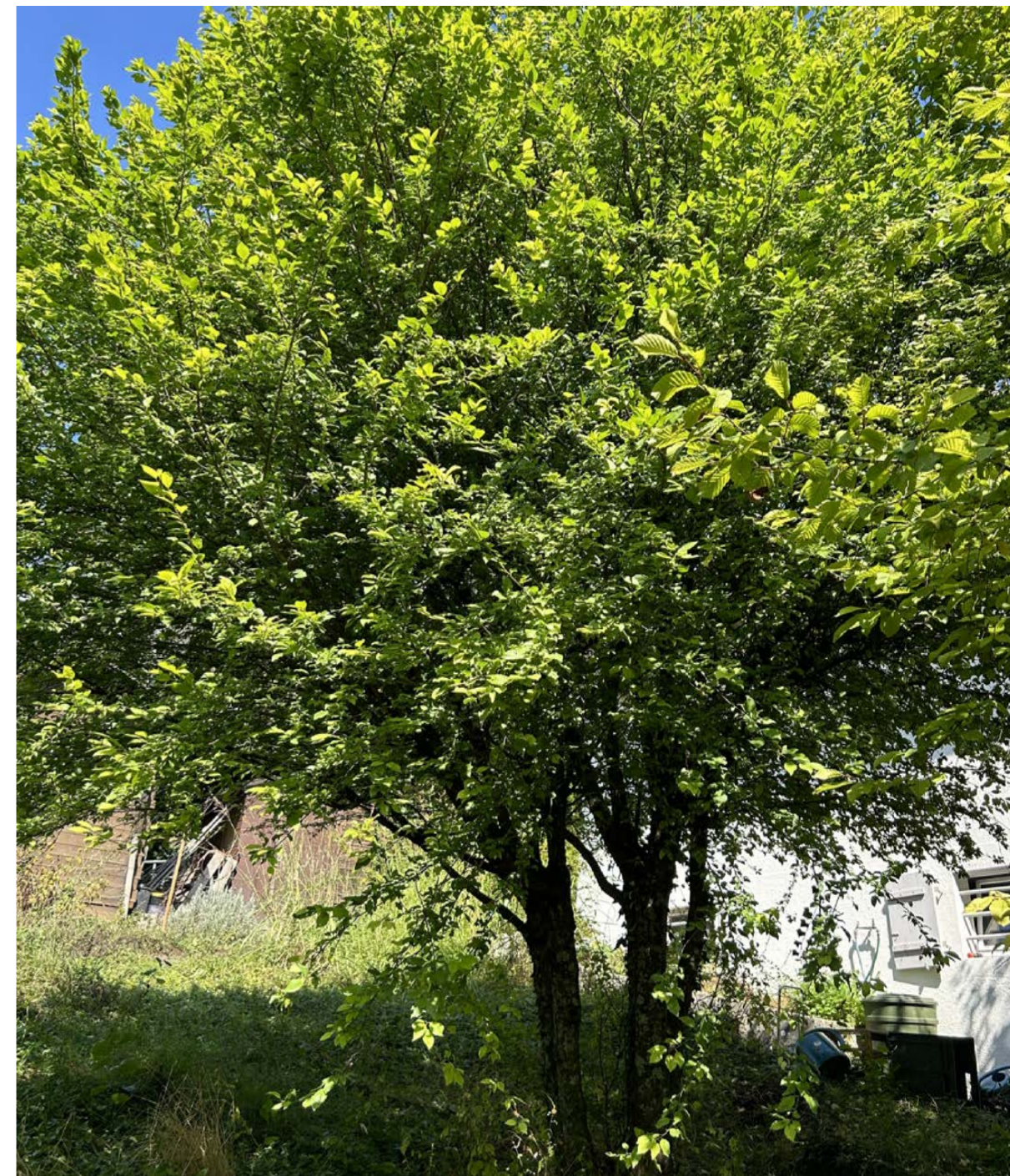
DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Adulte
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Bonne
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon
ETAT MECANIQUE	Bon
ETAT SANITAIRE	Excellent

Diagnostic : Cépée à port libre commençant à se faire concurrencer par l'imposant Carpinus betulus situé à proximité.

Préconisations : Arbre à abattre car présent dans l'emprise du projet d'extension.

Potentiel d'avenir : Moyen terme (10-50 ans)

Valeur USSP : 8



3. *Carpinus betulus* - Charme commun

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Port libre
CIRCONFERENCE A 1 M DU SOL	1.80 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	5.00 m
DIAMETRE DE LA COURONNE	11.50 m
HAUTEUR DU FUT	1.20 m

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Adulte
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Bon
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Excellent
ETAT MECANIQUE	Excellent
ETAT SANITAIRE	Bon

Diagnostic : Arbre remarquable de par sa dimension et son architecture tortueuse due en partie à des tailles non maîtrisées. A noter que sa couronne vient s'encaster dans la maison et dans le houppier de l'arbre voisin. Le développement de son tronc est aussi contrarié par un muret.

Préconisations : Arbre à conserver, sain et sans défaut apparent. À fait l'objet d'un diagnostic d'état sanitaire par un professionnel. Des mesures de protection spécifiques, déterminées par le professionnel, seront mises en place, telles que l'installation de palplanche, d'un matelas pédologique, de mulching et d'irrigation. Un élagage sera également réalisé dans un contexte de cohabitation avec les travaux. Compte tenu de la topographie du site et de la profondeur d'excavation prévue (50cm), dans la partie sud de l'extension, le système racinaire ne sera pas ou peu impacté.

L'élagage de cohabitation doit être exécuté par un arboriste certifié et doit être pratiqué dans les règles de l'art, pour garantir la pérennité de l'arbre.

Potentiel d'avenir : Moyen terme (10-50 ans)

Valeur USSP : 9



4. *Taxus baccata* - If commun

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Port libre
CIRCONFERENCE A 1 M DU SOL	1.80 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	5.00 m
DIAMETRE DE LA COURONNE	11.50 m
HAUTEUR DU FUT	1.20 m

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Adulte
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Bon
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Excellent
ETAT MECANIQUE	Excellent
ETAT SANITAIRE	Bon

Diagnostic : Arbre remarquable de par sa dimension mais présentant des signes de dégénérescence.

Préconisations : Arbre à conserver et à surveiller, car dépérissant ou à risque de rupture modérée. Arbre hors zones de travaux.

Potentiel d'avenir : Court terme (< à 10 ans).

Valeur USSP : 6



5. *Ficus carica* - Figuier d'Europe

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Port libre
CIRCONFERENCE A 1 M DU SOL	2.50 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	2.00 m
DIAMETRE DE LA COURONNE	2.00 m
HAUTEUR DU FUT	/

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Juvénile
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Bonne
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Excellent
ETAT MECANIQUE	Excellent
ETAT SANITAIRE	Excellent

Diagnostic : Jeune arbre fruitier en pleine croissance.

Préconisations : Arbre à conserver tout en contrôlant sa croissance. Arbre hors zones de travaux.

Potentiel d'avenir : Moyen terme (10-50 ans).

Valeur USSP : 8



6. *Salix caprea pendula* - Saule Marsault pleureur

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Port libre
CIRCONFERENCE A 1 M DU SOL	/
HAUTEUR DE L'ARBRE	1.80 m
DIAMETRE DE LA COURONNE	2.50 m
HAUTEUR DU FUT	/

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Juvénile
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Bonne
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Excellent
ETAT MECANIQUE	Excellent
ETAT SANITAIRE	Excellent

Diagnostic : Jeune arbre en pleine croissance.

Préconisations : Arbre à conserver. Arbre hors zones de travaux.

Potentiel d'avenir : Moyen terme (10-50 ans).

Valeur USSP : 8



7. *Ilex aquafolium* - Houx commun

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Port libre
CIRCONFERENCE A 1 M DU SOL	0.85 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	6.00 m
DIAMETRE DE LA COURONNE	3.00 m
HAUTEUR DU FUT	2.00 m

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Sénescent
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Mauvaise
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Mauvaise
ETAT MECANIQUE	Bon
ETAT SANITAIRE	Bon

Diagnostic : Arbre déperissant en fin de vie pouvant rapidement présenter un risque de casse.

Préconisations : Arbre à conserver. Arbre déperissant à surveiller et hors zone de travaux.

Potentiel d'avenir : Court terme (< à 10 ans).

Valeur USSP : 2



03 FICHE PATRIMOINE ARBUSTIF

A. *Thuja occidentalis* - *Thuja occidentalis*

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Haie taillée
LARGEUR	1,20 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	3,50 m
LONGUEUR	7,00 m

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Adulte
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Croissant
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Excellent
ETAT MECANIQUE	Excellent
ETAT SANITAIRE	Excellent

Diagnostic : Haie de taille adulte en pleine croissance sans intérêt environnemental et ayant tendance à basculer sur la terrasse.

Préconisations : À supprimer pour remplacement par une haie vive de façon à maintenir un filtre végétal à l'arrière de la terrasse avec une valeur ajoutée environnementale. Haie située dans l'emprise de la zone de dépôt. La haie proposée sera indigène et multi-spécifique, selon les recommandations du service de l'environnement de la Ville de Nyon.

Potentiel d'avenir : Moyen terme (10 - 50 ans).

Valeur USSP : 8



B. Thuja occidentalis - Thuja occidentalis

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Port libre
CIRCONFERENCE A 1 M DU SOL	0.08 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	2.50 m
DIAMETRE DE LA COURONNE	3.00 m
HAUTEUR DU FUT	1.20 m

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Juvenile
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Bonne
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Excellent
ETAT MECANIQUE	Excellent
ETAT SANITAIRE	Excellent

Diagnostic : Sujet à 3 troncs, port libre présentant un état global moyen.

Préconisations : À supprimer. À remplacer par une haie vive indigène et multi-spécifique, selon les recommandations du service de l'environnement de la Ville de Nyon.

Potentiel d'avenir : Court terme (< à 10 ans).

Valeur USSP : 6



C. *Prunus laurcerasus* - Laurier cerise

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Port libre
CIRCONFERENCE A 1 M DU SOL	0.08 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	2.50 m
DIAMETRE DE LA COURONNE	3.00 m
HAUTEUR DU FUT	1.20 m

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Juvenile
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Bonne
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Excellent
ETAT MECANIQUE	Excellent
ETAT SANITAIRE	Excellent

Diagnostic : Haie de taille adulte en pleine croissance sans intérêt environnemental.

Préconisations : À supprimer. Situé dans l'emprise de la zone de dépôt. À replanter de part et d'autre du sujet C (cf. plan 72-AFS-D503-P04). À remplacer par une haie vive, indigène et multispécifique, selon les recommandations du service de l'environnement de la Ville de Nyon.

Aucun spécimen de Laurelle ne doit subsister sur la parcelle.

Potentiel d'avenir : Moyen terme (10-50 ans).

Valeur USSP : 7



D. Haie vive composée de *Sambucus nigra* - Sureau noir / *Fraxinus excelsior* - Frêne élevé / *Mahonia aquifolium* - Mahonia faux houx / *Coryllus avelana* - Noisetier commun / *Prunus spinosa* - Prunelier

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Haie vive
LARGEUR	1.80 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	De 0.60 m à 3.50 m
LONGUEUR	4.50 m

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Jeune
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Bonne
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Excellent
ETAT MECANIQUE	Excellent
ETAT SANITAIRE	Excellent

Diagnostic : Jeune haie vive en plein développement composée d'essences variées issues principalement de rejets ou d'une régénération naturelle avec une bonne qualité environnementale.

Préconisations : À supprimer et à conserver en partie, pour conserver l'intimité des propriétaires (cf. plan 72-AFS-D503-P04). Les segments à supprimer sont à remplacer par une haie vive indigène et multispécifique, selon les recommandations du service de l'environnement de la Ville de Nyon.

Aucun spécimen de Laurelle ne doit subsister sur la parcelle.

Potentiel d'avenir : Moyen terme (10-50 ans).

Valeur USSP : 8



E. Haie vive composée de *Corylus avellana* - Noisetier commun / *Carpinus betulus* - Charme commun / *Clematis vitalba* - Clématite des haies / *Acer pseudoplatanus* - Erable sycomore / *Sambucus nigra* - Sureau noir / *Fagus sylvatica* - Hêtre commun / *Ilex aquifolium* - Houx commun

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Haie vive partiellement taillée
LARGEUR	1,50 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	De 3.00 m à 3.50 m
LONGUEUR	29.00 m

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Jeune à adulte
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Bonne
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon
ETAT MECANIQUE	Bon
ETAT SANITAIRE	Bon

Diagnostic : Haie vive à la croissance contrariée à la suite des rabattages sévères répétés et à la pose d'un brise-vue en bambou d'une hauteur de 1,50 m.

A noter la présence de 5 sujets plus développés et taillés en tête de chat (2 *Acer pseudoplatanus* / 2 *Carpinus betulus* / 1 *Fagus sylvatica*).

Préconisations : Première moitié à supprimer pour permettre l'installation des réseaux. Conserver la seconde moitié et procéder à un élagage de cohabitation pour permettre la bonne déambulation durant toute la durée des travaux (cf. 72-AFS-D503-P04). Le segment à supprimer est à remplacer par une haie vive indigène et multispécifique, selon les recommandations du service de l'environnement de la Ville de Nyon.

Potentiel d'avenir : Moyen terme (10-50 ans).

Valeur USSP : 5



F. Haie vive composée de *Corylus avellana* - Noisetier commun / *Carpinus betulus* - Charme commun / *Spirea triloba* - Spirée à feuilles d'ancolie / *Prunus laurocerasus* - Laurier cerise / *Fraxinus excelsior* - Frêne élevé / *Hibiscus syriacus* - Hibiscus de Syrie

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Haie taillée
LARGEUR	1,20 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	3,50 m
LONGUEUR	7,00 m

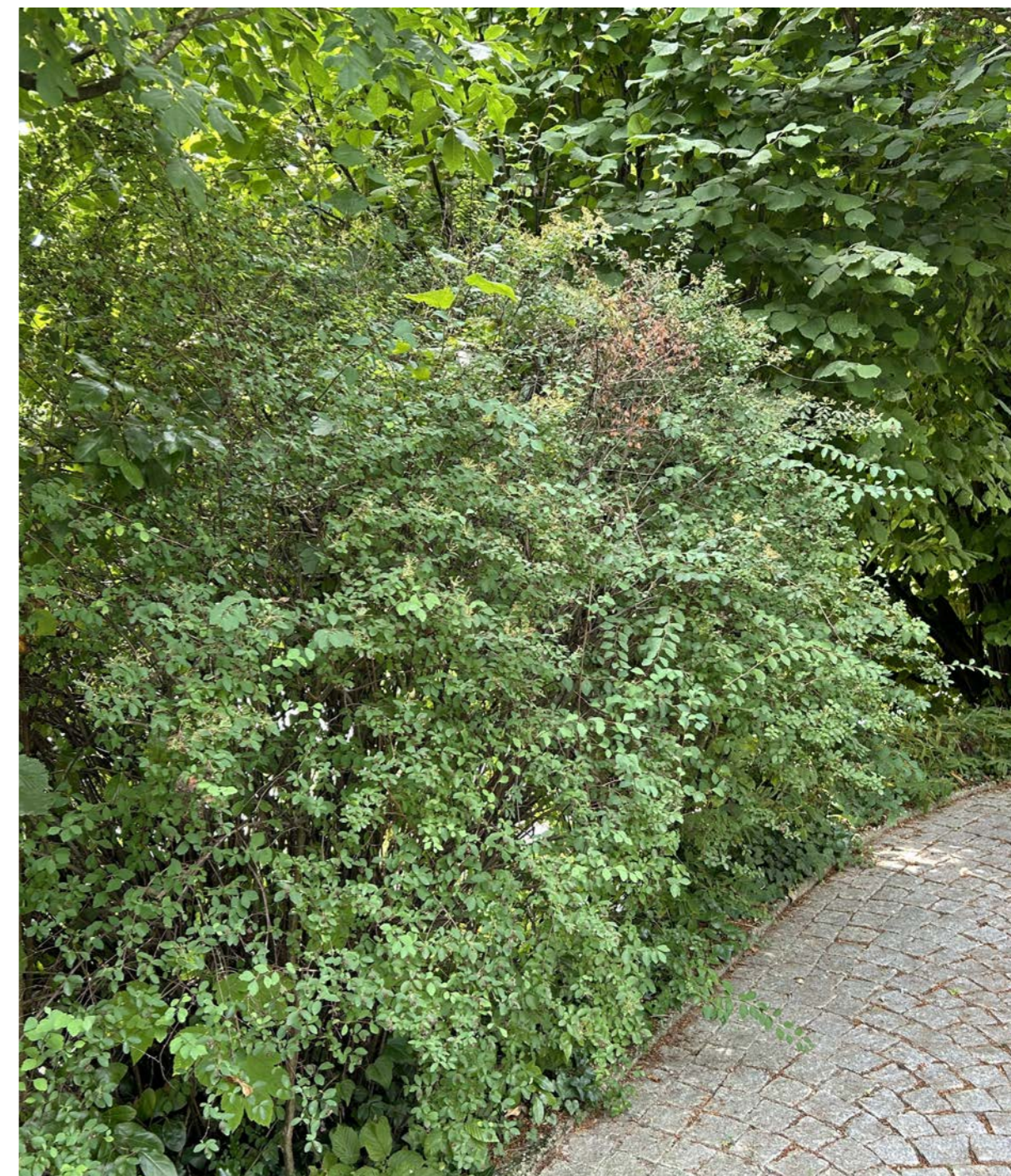
DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Adulte
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Croissant
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Excellent
ETAT MECANIQUE	Excellent
ETAT SANITAIRE	Excellent

Diagnostic : Haie vive à la croissance contrariée à cause de rabattages sévères répétés. A noter la présence de 4 sujets plus développés (2 *Corylus avellana* / 1 *Prunus laurocerasus* / 1 *Fraxinus excelsior*).

Préconisations : Haie à conserver. Située hors zones de travaux.

Potentiel d'avenir : Moyen terme (10-50 ans).

Valeur USSP : 6



G. Coryllus avelana - Noisetier commun

DENDROLOGIE DE L'ARBRE	
PORT DE L'ARBRE	Port libre
CIRCONFERENCE A 1 M DU SOL	1.50 m
HAUTEUR DE L'ARBRE	3.00 m
DIAMETRE DE LA COURONNE	1.50 m
HAUTEUR DU FUT	/

DIAGNOSTIC	
TYPE DE DIAGNOSTIC	Visuel
STADE DE DEVELOPPEMENT	Juvenile
DYNAMIQUE DE CROISSANCE	Bonne
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Excellent
ETAT MECANIQUE	Excellent
ETAT SANITAIRE	Excellent

Diagnostic : 2 jeunes arbres en pleine croissance ayant subis des tailles sévères.

Préconisations : Arbres à conserver tout en contrôlant leur croissance car ils empiètent sur l'accès à la maison.

Potentiel d'avenir : Moyen terme (10-50 ans).

Valeur USSP : 7



04 MÉTHODOLOGIE

Les éléments suivants ont été relevés lors du diagnostic visuel :

Identification :

Numéro de relevé
Essence
Diamètre à 1,30m de hauteur
Hauteur totale

Stade physiologique :

(juvénile, jeune, adulte, mature, sénescence, mort)

Le stade de développement se définit comme le stade atteint par l'individu dans la séquence de développement propre à l'espèce. Ce critère renseigne sur le potentiel d'avenir absolu (hors facteurs environnementaux) du sujet.

Etat sanitaire et mécanique portant sur les trois parties épigées de l'arbre :

- **Excellent** : pas de défaut ou petits défauts, facteur de sécurité intact,
- **Bon** : Défaut mécanique présent mais non significatif, facteur de sécurité partiellement diminué,
- **Moyen** : Défaut mécanique présent, un facteur déclenchant est nécessaire pour engendrer un échec,
- **Mauvais** : Défaut mécanique présent, facteur de sécurité totalement diminué
- **Très mauvais** : Défaut mécanique présent, l'arbre risque de se briser sous son propre poids ou par une faible contrainte.

Etat physiologique :

Il s'analyse au regard du stade de développement. L'observation puis la comparaison de l'allongement et de la ramification des couronnes des arbres par rapport aux modalités de référence des différentes espèces (pour le stade de développement correspondant) permettent d'évaluer le stade de développement et la dynamique de croissance des sujets.

- **Excellent** : pas de désordre significatif,
- **Bon** : désordres liés à des problèmes passagers ou à des contraintes répétées dans le temps mais n'entraînant pas de dépérissement,
- **Moyen** : désordre prononcé et/ou dépérissement d'un ou des organes,
- **Mauvais** : désordre grave affectant tout ou partie de l'arbre, déclenchement d'un dépérissement de l'ensemble des organes de l'arbre,
- **Très mauvais** : arbre ou partie de l'arbre moribond ou mort.

Risques et préconisations :

La prise en compte simultanée de l'ensemble des observations visuelles réalisées sur les parties visibles de l'arbre a permis de dégager un niveau de dangerosité.

Dans la limite des investigations, un certain nombre d'arbres à risque ont été mis en évidence, mais il faut rappeler que l'arbre est un être vivant et le risque zéro n'existe pas dans ce domaine.

- Arbre sain sans défaut apparent
- Arbre sain avec défaut évolutif
- Arbre avec défaut important
- Arbre dépérissant ou risque de rupture modéré
- Arbre mort ou risque de rupture important

Espérance de maintien :

Le potentiel de maintien est une estimation de vie du sujet sur la base de son état phytosanitaire et de son environnement au moment de l'inventaire. Cette conclusion est donnée sous réserve des perturbations futures et se décline selon les modalités suivantes :

Court terme (< à 10 ans) : l'avenir des arbres est limité à quelques années. En l'attente de renouvellement, les budgets d'entretien devront être à minima sur ces arbres, sauf pour assurer la sécurité du public (taille de bois mort).

Moyen terme (10 à 50 ans) : Bien suivis et en y consacrant les efforts nécessaires, ces arbres disposent d'un potentiel plus important. La protection de ces arbres et les budgets d'entretien ou de préservation doivent être à la hauteur des enjeux de maintien et de sauvegarde du patrimoine.

Long terme (> 50 ans) : ces arbres sont des sujets proches de zéro défaut (essentiellement de jeunes arbres en bon état), leur avenir implique de tout mettre en œuvre pour offrir des arbres remarquables aux générations futures. Les budgets d'entretien et de sauvegarde doivent être prioritaires sur ce patrimoine. Ils constituent le futur patrimoine arboré.

Préconisations :

- A conserver dans l'état
- Diagnostic complémentaire (résistographe, tomographie, examen en hauteur...)
- A conserver avec travaux nécessaires
- A surveiller
- A supprimer

Descriptif des travaux à réaliser (le cas échéant)

Échéancier d'intervention :

- Intervention immédiate
- Intervention de 0 à 6 mois
- Intervention de 6 à 12 mois
- Intervention inférieure à 2 ans
- Intervention inférieure à 3 ans.

05 LIMITE DE VALIDITÉ

Engagement de moyens pour l'évaluation des risques

Notre bureau ARFOLIA s'engage à mettre en œuvre tout son savoir-faire et les moyens techniques nécessaires pour réaliser la mission qui lui est confiée, notamment d'évaluer la dangerosité des arbres.

Néanmoins, dans le cas où l'examen visuel de base (niveau I) au pied de l'arbre se révèle insuffisant pour statuer sur l'état sanitaire et la dangerosité d'un sujet, un diagnostic complémentaire (Niveau II) sera proposé au client. La réalisation de ces diagnostics approfondis sera soumise préalablement à l'approbation du client. Le bureau s'engage en outre, à informer le client de toutes les contraintes liées à sa mission.

Délai de validité des diagnostics

Tant pour des raisons d'évaluation des arbres que d'amélioration des connaissances, le délai de validité des diagnostics d'arbres est par défaut d'une année à compter de la date de reçu du document livrable et en absence de modification substantielle de l'état des lieux dans un périmètre intérieur correspondant à trois fois le diamètre du houppier de l'arbre pris dans son diamètre le plus large, sauf indication contraire au contrat.

Obligation de conseils

Si un sujet est estimé immédiatement dangereux, la personne responsable du diagnostic le signale aux personnes concernées dans les plus brefs délais afin que celles-ci prennent les mesures adéquates.

Déontologie des études

Nous cherchons chaque fois que possible à limiter les abattages d'arbres en proposant des solutions de conservation en fonction de la valeur d'aménité évaluée objectivement par des méthodes de référence.

Responsabilité en cas de dommage

La décision de conserver un arbre est argumentée mais ne saurait garantir l'absence totale de risque de chute de branches (notamment avec les ruptures estivales) ou d'arbre en entier suite leur prescription.

Le bureau ARFOLIA engage sa responsabilité dans le cadre strict des arbres conservés sur avis favorable du rapport d'expertise.

Le bureau ARFOLIA décline toute responsabilité en cas de dommage occasionné par un arbre dans les cas suivants :

- Absence de mise en sécurité par le biais des interventions prévues dans le délai imparti
- Dépassement du délai imparti de surveillance ;
- Modification significative des conditions environnementales (aériennes ou racinaires) susceptibles de fragiliser l'arbre ;
- Accident climatique considéré comme catastrophe naturelle.

Chaque arbre, même en parfait santé, présente un risque potentiel, parce que les forces de la nature sont toujours en mesure de déraciner ou d'en briser certaines parties. Le mauvais état de santé n'est pas toujours

apparent. Les risques présentés par ces arbres sont inhérents aux lois de la nature et font partie des causes naturelles, inévitables et indépendantes de toutes activités humaines.

La responsabilité du bureau est limitée aux risques couverts par sa police d'assurance.

Limites de validité

L'état du système racinaire est interprété d'après les seuls éléments visibles qui permettent d'apprécier chaque fois que possible l'ancrage racinaire, le collet des arbres devant pour cela être accessible à l'opérateur (et notamment libres de tout entreposage et/ou de lierre).

Ne sont mentionnés que les seuls défauts et agents lignivores visibles au jour de l'examen visuel et dont les conséquences sont déterminantes sur l'avenir de l'arbre ; les observations autorisent une extrapolation à court terme mais la réaction des arbres aux agents pathogènes et leur évolution ne peuvent être appréciées dans la plupart des cas au-delà d'une année de végétation.

Enfin, la validité du diagnostic peut devenir caduque selon les événements qui pourraient survenir tels que :

- Événements climatiques
- Sécheresse, canicule,
- Coup de vent (à titre d'exemple, les parcs et jardins des principales métropoles françaises ferment l'accès de leurs parcs et jardins dès lors que des rafales pouvant dépasser des vitesses de 60-80 km/heure sont annoncées).
- Modification des conditions édaphiques
- Altérations diverses (chocs, arrachements) survenus après notre passage ;
- Travaux à proximité des arbres (tranchées, tassements de sols, passages d'engins, ...) qui dégraderaient ou sectionneraient des racines et/ou des charpentières
- Modifications des conditions environnementales des arbres.

Préconisations générales

Nous observons régulièrement des phénomènes de ruptures estivales de branches, généralement de fortes dimensions. Ces ruptures interviennent lors d'épisodes de sécheresse importante durant laquelle la circulation d'eau dans l'arbre peut être localement interrompue. Des fissures transversales peuvent alors se former et provoquer la rupture de branches parfaitement saines. Ce type de rupture est totalement imprévisible.

Il convient alors, lors d'épisodes de sécheresse caractérisée, d'informer les usagers des risques encourus voire de limiter l'accès sous les arbres.

De même, lors d'épisodes venteux particuliers (alertes météorologiques), il convient également d'éviter de rester sous les arbres, le risque de rupture de branche, même saine, étant accru.

ARFOLIA

Architecture Paysagère

arfolia.ch

Genève | Vaud | France

Genève

Route de Thonon 152B
1222 Vésenaz
+41 22 349 33 10
contact@arfolia.ch

Vaud

Route de Divonne 50B
1260 Nyon
+41 21 647 86 11
contact@arfolia.ch

France

195 Av. des Jourdiés
74800 St-Pierre-en-Faucigny
+33 4 50 31 09 75
contact@arfolia.fr

Demande d'autorisation de taille exceptionnelle*

à retourner au Service de l'environnement, Av. de Bois-Bougy 5 – 1260 Nyon

*Sont considérées comme exceptionnelles selon la Direction d'application du Règlement communal de protection des arbres, les tailles d'adaptation, de restructuration et de conversion

ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES À RENSEIGNER ET CROIX À INDIQUER

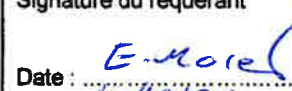
- Taille liée à une demande de construire :**
- plan localisant les arbres concernés (relevé géométrique) avec le projet à annexer ;
 - **N° communal de dossier d'autorisation de construire :**
- Taille non liée à une demande de construire :**
- plan (ou croquis) à annexer, localisant les arbres concernés ;

Requérant de la demande d'autorisation :
 Nom et prénom du requérant : Wilhelm Nicolas
 Adresse : Chemin de la Geranne 41
CASE Postale 457 1214 Vevain Téléphone : 079 358 55 38

Signature du requérant

 Date : 27.09.2024

Propriétaire :
 Nom et prénom du propriétaire :
Maries Jade et Maries Etienne
 Adresse : Chemin du Vallon 21
1260 Nyon Téléphone : 079 295 83 08

Signature du requérant

 Date : 4/10/24

Situation des arbres (lieu-dit, adresse) : Chemin du Vallon 21
1260 Nyon

Le requérant joindra à sa demande un plan ou une carte de localisation des arbres concernés.

Désignation exacte des arbres faisant l'objet de la demande				Renseignements complémentaires éventuels	
Parcelle N°	Nombre	Essence Genre et espèce	Ø tronc (à 130cm)	Hauteur	État de santé
1233	1	Carpinus betulus	170 cm	14 m	Excellent ("A")

Le requérant joindra à sa demande des photos de l'ensemble des arbres concernés afin faciliter l'analyse de la demande par le Service

Motif de la demande : L'emprise de la future extension et de son chantier (mise en place d'un échafaudage) entre dans une partie importante de la couronne de l'arbre du côté Nord. Cela nécessite de devoir procéder à une taille de cabotage en direction de la future construction par un arboriste qualifié en période phénologique de dormance.

Entreprise en charge des travaux :
 Nom : Les Artisans de l'Arbre
 Adresse : Chemin de la Geranne 41, Case postale 457 Téléphone : 079 358 55 38
1214 Vevain

(Laisser en blanc)
 N° de la demande : demande reçue par date :

SECTEUR(S) D'INTERVENTION PRÉVU(S)

Localiser les interventions prévues sur l'arbre ou la haie ci-dessous

